AR Prefecture

024-200040400-20231130-2023_204-DE
Reçu le 08/12/2023

Communauté de Communes du Périgord Ribéracois

Délibération du Conseil Communautaire
****

Le jeudi 30 novembre 2023 à 18h30, le conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Périgord Ribéracois (CCPR) s'est réuni à l'Espace André Malraux de Ribérac sous la Présidence de Monsieur Didier Bazinet, Président, à la suite de la convocation adressée le 24 novembre 2023 conformément à l'article L 2121-12 du Code Général des collectivités territoriales.

Nombre de membres titulaires en exercice du Conseil Communautaire	58	
Titulaires présents	45	Allain Tricoire – Jean-Pierre Prigul – Bernadette Bazinet – Janick Laville -Jean-Didier Andrieux – Pascal Devars – Monique Boineau-Serrano – Jean-Pierre Prunier – Murielle Cassier – Didier Bazinet – Yves Mahaud – Corinne Ducoup – Philippe Bogaert – Jean-Marcel Beau – Daniel Bonnefond – Bruno Limerat – Ludovic Gillaizeau – Gilles Mercier – Nicolas Platon – Catherine Bezac-Gonthier – Laurent Casanave – Christine Laurent – Dominique Caillou – Catherine Esculier – Romain Perruchaud – Philippe Chotard – Jean-Pierre Chaumette – Pierre Guigné – Francis Duverneuil – Virginie Mouche – Jean-Pierre Paretour – Joël de Lucas – Gérard Caignard – Fabrice Boniface – Brigitte Pourtier – Philippe Dubourg – Priça Mortier – Pierre Janaillac – Denis Ferrand – Edwige Badel – Joëlle Saint Martin – Marion Lafaye – Régis Defraye – Patrick Lachaud – Muriel Morlion
Suppléants présents	1	Géraldine Schulte
Titulaires absents	13	Christine Berthé – Lisa Boyer – Michel Desmoulin – Philippe Boismoreau – Alfred Gonnard – Joël Constant – Francis Lafaye – Clément Lemercier – Géry Denis -Bernard Saint Martin – Christophe Rossard – Jean-Claude Arnaud – Julie Bordet
Procurations	6	Lisa Boyer à Bernadette Bazinet Philippe Boismoreau à Murielle Cassier Joël Constant à Bruno Limerat Francis Lafaye à Jean-Pierre Chaumette Jean-Claude Arnaud à Didier Bazinet Julie Bordet à Denis Ferrand

AR Prefecture

024-200040400-20231130-2023_204-DE
Reçu le 08/12/2023

DELIBERATION N° 2023 /204 : (Code Nomenclature /712)
DATE : 30 NOVEMBRE 2023
RAPPORTEUR : Jean-Marcel Beau
OBJET : DM n°4 du Budget principal :

La subvention « filet de sécurité » 2022 a été attribuée à la CCPR pour un montant de 348 000 €. Cette recette est liée à l'augmentation des dépenses de fonctionnement en énergie et personnel en 2022. Il est proposé d'utiliser ces crédits pour :

-remplacer les 81 000 € de crédits inscrits en emprunt au dernier conseil communautaire pour l'acquisition du bâtiment de l'Office de Tourisme et les investissements de l'AAP Nature et Transition ;

-le reliquat (267 000 €) servira à compenser les 270 000 € de subventions inscrites pour l'opération Besse & Aupy et que nous ne toucherons pas.

Il est donc proposé les virements de crédits suivants :

En section de fonctionnement :

-Les besoins de réparations pour le service Voirie nécessitent l'augmentation des crédits au compte 61551 « matériel roulant » pour 15 000 €, équilibrés par virement depuis le compte 62875 « remboursement des communes » (service voirie) pour 6 000 €, et pour 9 000 € par virement depuis le chapitre 022 « dépenses imprévues » ;

-Les créances éteintes nécessitent une augmentation de crédits de 310 €, équilibrés par virement depuis le chapitre 022 « dépenses imprévues » ;

-la prime exceptionnelle « pouvoir d'achat » nécessite une augmentation des crédits du compte 64118 « autres indemnités » de 50 000 €, équilibrés par virement depuis le chapitre 022 « dépenses imprévues » pour 33 000 €, et par diminution du compte 60621 « combustibles » pour 17 000 € ;

-la mise en place de la prime exceptionnelle « pouvoir d'achat » pour les agents du CIAS nécessite l'augmentation de la subvention d'équilibre du CIAS au chapitre 65 de 47 000 €, équilibrée par diminution du compte 67441 « subvention aux budgets annexes – Beauclair » pour 17 000 € et diminution du compte 60621 « combustibles » pour 30 000 € ;

-Suite à dégrèvement complémentaire sur les centimes, il il est nécessaire d'augmenter les crédits du compte 7391178 « Autres restitutions dégrev. contrib. direct » au chapitre 014 de 20 000 €, équilibrée par diminution du compte 67441 « subvention aux budgets annexes – Beauclair » pour 10 000 € et diminution du compte 60621 « combustibles » pour 10 000 €.

-Une augmentation de 17 000 € des crédits du compte 6574 Subvention est prévue au profit de l'association PREVER pour Territoire Zéro Chômeurs de Longue Durée, équilibrés par virement depuis le c/70848 pour 7 000 € (service à la population, mise à disposition de personnel mission locale 2022) et 10 000 € du c/615231 voirie (service développement) ;

-Il convient de prévoir les opérations d'ordre pour l'amortissement du bâtiment et des subventions du BEPOS, en inscrivant en dépenses, au chapitre 042 à l'article 6811 « Dot amort et provisions + 79 000 € et en recettes, au chapitre 042 à l'article 777 « quote-part subv. Invest. », +49 600 €.

AR Prefecture

024-200040400-20231130-2023_204-DE
Reçu le 08/12/2023

En section d'investissement :

-la décision modificative du budget ZAE de Villetoureix nécessite la mise en place d'une avance du Budget Principal pour 43 975 € au c/2761 en section d'investissement. Cette augmentation des dépenses sera pour partie prise en charge par les crédits affectés au même compte pour la ZAE des Jarissous et qui ne seront pas consommés pour 20 328 €, le reliquat étant compensé par la diminution des crédits du compte 60621 « combustibles » pour 23 650 € par le biais du virement de section ;

- les 81 000 € de crédits prévus par décision modificative au compte 16411 pour l'achat de l'OTI et l'AAP Nature et transition sont supprimés, équilibrés par augmentation du même montant des crédits du compte 7488 « Autres attributions et participations » (filet de sécurité) et par le biais du virement de section 021/023 ;

-Les crédits prévus à l'article 1311 « subventions Etat » de l'opération n°78 Besse & Aupy sont diminués de 267 000 €, équilibrés par augmentation du même montant des crédits du compte 7488 « Autres attributions et participations » (filet de sécurité) et par le biais du virement de section 021/023 ;

-la participation de la CCPSA à l'étude touristique, budgétée en investissement, doit être virée en fonctionnement par le biais du virement de section 021/023 pour 6 074 € ;

-les crédits de l'opération n°56 « city-stade » doivent être abondés de 13 000 €, équilibrés par virement de crédits depuis l'opération n°11 « matériel/mobilier écoles ».

-L'amortissement du bâtiment et des subventions du BEPOS nécessitent les opérations d'ordre suivantes : en dépenses, au chapitre 040 aux articles 13911,13912, 13913, 13931 et 13937 + 49 600 € en cumulé et en recettes, au chapitre 040 à l'article 28132 « Immeuble de rapport », +79 000 € ;

-Afin d'aménager un accès goudronné pour viabiliser des terrains hors ZAE de Villetoureix, il est proposé de créer une nouvelle opération n° 79 « Terrain la Borie ». Les crédits prévus à l'opération 65 « aménagement de la ZAE de Villetoureix » pour 30 000 € y seront virés, ainsi que 7 000 € du compte 615232 « voirie et réseau » (service développement) par le biais du virement de section 021/023 ;

-Les subventions accordées dans le cadre du Syndicat Mixte Ouvert du Logement Social (SMOLS) doivent passer en investissement et non plus en fonctionnement ainsi que cela avait été budgété. De plus les crédits pour le SMOLS, prévus à hauteur de 5 000 € au BP 2023, doivent être abondés de 4 000 €. Il est ainsi proposé d'abonder le compte 2041412 « Subvention commune GFP-Bâtiments et installations » pour un montant de 9 000 €, équilibré par virement du compte 65548 « Autres contributions » pour 5 000 € (par le biais du virement de section 021/023) ainsi que par diminution de l'opération 25 « Doc. Urbanisme » pour 4 000 € ;

-Suite à la grêle de juin 2022, il est nécessaire de remplacer les panneaux photovoltaïques du BEPOS de Siorac de Ribérac. Le devis étant d'environ 38 000 €, il convient d'abonder l'opération 119 « Centre de formation de Siorac de Ribérac » au compte 2132 « immeuble de rapport » pour un montant de 18 000 € et de diminuer l'opération 17 « travaux dans les bâtiments » au 217351 « installations générales des constructions » pour le même montant ;

AR Prefecture

024-200040400-20231130-2023_204-DE
Reçu le 08/12/2023

-Les crédits prévus pour les subventions à recevoir des communes dans le cadre des fonds de concours d'entretien de la voirie intercommunautaire doivent être virés depuis la section d'investissement, compte 13141 « Subv transf communes membres GFP », vers la section de fonctionnement, compte 74741 « Participation communes du GFP », pour un montant de 52 760 €, par le biais du virement de section 021/023 ;

-Suite à l'achat de matériel pour le service voirie, il est nécessaire d'abonder le compte 2188 de l'opération 19 « Acquisition de matériels ateliers CCPR » pour 396.00 € et de diminuer l'opération 17 « travaux dans les bâtiments » au 217351 « installations générales des constructions » pour le même montant ;

-Le service voirie a besoin de compléter son épareuse par l'achat d'une pièce complémentaire. Il convient donc d'abonder l'opération 33 « Acquisition matériel voirie » au 2188 pour un montant de 1 160.00 € et de diminuer l'opération 17 « travaux dans les bâtiments » au 217351 « installations générales des constructions » pour le même montant.

La Décision Modificative s'équilibre en section d'investissement avec une augmentation de 85 250 € et en section de fonctionnement avec une augmentation de 463 434 € tel que résumé ci-dessous :

AR Prefecture

024-200040400-20231130-2023_204-DE
Reçu le 08/12/2023

SECTION D'INVESTISSEMENT					
chapitre	article	opération	libellés	DEPENSES	RECETTES
13	1311	78	Besse&Aupy		-267 000.00 €
16	16411	69	Emprunt		-17 000.00 €
16	16411	76	Emprunt		-64 000.00 €
13	1328	73	Etude tourisme		-6 074.00 €
20	202	25	Doc urbanisme	-4 000.00 €	
204	2041412	29	Fonds de concours	+9 000.00 €	
21	2188	19	Acquisition matériels ateliers CCPR	+396.00 €	
21	2188	33	Acquisition matériel voirie	+1 160.00 €	
21	2111	65	Aménagement ZAE VILLETOUREIX	-30 000.00 €	
21	2152	79	Terrain La Borie	+37 000.00 €	
21	217381	56	City-stade	+13 000.00 €	
21	2188	11	Matériel/mobilier écoles	-13 000.00 €	
21	217351	17	Travaux dans les bâtiments	-19 556.00 €	
21	2132	119	Centre formation Siorac	+18 000.00 €	
27	2761	01	Créances sur budgets annexes	+23 650.00 €	
13	13141	26	Subv transf communes membres GFP		-52 760.00 €
040	28132	01	Immeuble de rapport		+79 000.00 €
040	13911	01	Subv transf état	+ 4 971.00 €	
040	13912	01	Subv transf région	+ 14 325.00 €	
040	13913	01	Subv transf département	+ 14 070.00 €	
040	13931	01	DETR Transf	+ 15 569.00 €	
040	13937	01	Dot soutien à invest local	+ 665.00 €	
021	021	01	Virement de la section de fonctionnement		+ 413 084.00 €
TOTAL SECTION D'INVESTISSEMENT				+85 250.00 €	+ 85 250.00 €

SECTION DE FONCTIONNEMENT					
chapitre	article	opération	libellés	DEPENSES	RECETTES
011	60621		Combustibles	-80 650.00 €	
011	615231		Voirie	-10 000.00 €	
011	615232		Voirie et réseaux	-7 000.00 €	
011	61551		Entretien matériel roulant	+ 15 000.00 €	
011	62875		Remboursement communes	-6 000.00 €	
65	65548		Autres contributions	-5 000.00 €	
012	64118		Autres indemnités	+ 50 000.00 €	
014	7391178		Autres restitution, degrev contrib direct	+ 20 000.00 €	
65	6542		Créances éteintes	+ 310.00 €	
65	657362		Subv fonct CCAS	+ 47 000.00 €	
65	6574		Subventions	+17 000.00 €	
67	67441		Subvention budgets annexes (Beauclair)	-27 000.00 €	
042	6811		Dot amort et prov immos incorporelles	+79 000.00 €	
022	022		Dépenses imprévues	-42 310.00 €	
023	023		Virement à la section d'investissement	+413 084.00 €	
70	70848		Remboursement de personnel		+ 7 000.00 €
70	70878		Remb frais par d'autres redevables		+ 6 074.00 €
74	74741		Participation communes du GFP		+ 52 760.00 €
74	7488		Autres attributions et participations		+348 000.00 €
042	777		Quote-part subv inv trans cpt resul		+ 49 600.00 €
TOTAL SECTION DE FONCTIONNEMENT				+463 434.00 €	+ 463 434.00 €

AR Prefecture

024-200040400-20231130-2023_204-DE
Reçu le 08/12/2023

ONT SIGNE AU REGISTRE LES MEMBRES PRESENTS POUR EXPEDITION CONFORME

Décision du Conseil Communautaire : **Votes pour** : 52 **Votes contre** :0 **Abstentions** : 0	Publié le 12 / 12 / 2023

La secrétaire de séance du 30 Novembre 2023
Murielle Cassier

Le Président de la Communauté
de Communes du Périgord Ribéracois
Didier Bazinet

Signature numérique de Didier BAZINET
PRESIDENT
Le 08/12/2023 11:22:20